

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2021

Étaient présents :

Monsieur SCHULLER René, Monsieur LESAIN, Denis, Monsieur HERISSANT Etienne, Madame DROUIN Françoise, Monsieur BERGER Philippe, Madame DUCROS Nathalie, Monsieur GRUIER Pierre, Madame RICHARD Christelle, Madame SAUFFRIGNON Catherine, Madame VINCENT Denise.

Absent excusés:, Monsieur MOUTON Alain, Monsieur NOAILLON Jérôme, Madame PEDRACINI Emmanuelle, Monsieur PIGAULT Ludovic, Monsieur VERT David,

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur HERISSANT Etienne

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des délibérations

Le Maire fait lecture des délibérations du Conseil du 19 avril 2021 qui sont approuvées par la Conseil.

2. Vote du Compte de Gestion

Le Maire fait état du Compte de Gestion établi par la trésorerie de Châlons-en-Champagne. Après en avoir délibéré le Conseil approuve le Compte de Gestion

3. Vote du Compte administratif

Le Maire sort de la salle. Le Compte administratif établi par la Maire est présenté. Il fait apparaitre les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2020	247 805,63€	419 709,43	171 903,80€
	Résultats antérieurs (2019) (ligne 002 du BP)		890 253,58€	890 253,58€
	Résultat à affecter	247 805,63€	1 309 963,01€	1 062 157,38€
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2020	145 011,30€	730 958,75€	585 947,45€
	Solde antérieur (2019) reporté (001 du BP)	375 801,02€		-375 801,02€
	Solde global d'exécution	520 812,32€	730 958,75€	210 146,43€
Restes à réaliser au 31 décembre 2020	Fonctionnement			
	Investissement	47 986,97€		-47 986,97€

Résultats cumulés 2020 (y compris les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement)	816 604,92€	2 040 921,76€	1 224 316,84€
--	-------------	---------------	---------------

4. Décision modificative

Article	Désignation	Augmentation	Réduction
001D	Déficit de la section d'investissement		210 146,43€
001R	Excédent de la section d'investissement	162 159,46€	
1068	Excédent de la section de fonctionnement		1 571,00€

5. Subvention aux associations 2021

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	2021
ADOT51 Association pour dons d'organes et de tissus humains	120 €
Association contre la myopathie AFM Téléthon	100 €
Association des paralysés de France	60 €
AFSEP Association pour les sclérosés en plaque	60 €
Les amis de la Basilique de l'Épine	60 €
Les amis de nos églises	60 €
Association des anciens combattants du canton de Marson	60 €
ACPA	130 €
Société de musique " Les Enfants De La Marne "	160 €
Association « La Chènevière »	300 €
Les Restos Du Cœur	150 €
A.D.M.R.	400 €
E.M.I.M.	765 €
Famille Rurale	1200 €
Comité des Fêtes de Saint-Germain-La-Ville	1200 €
Association Roseau	60€
Collège Jean Moulin	100€
Association Lire et Faire Lire	100€

Le Maire informe le Conseil que les subventions 2020 n'ont pas été mandatées. Le Conseil donne son accord pour le versement de ces subventions.

6. Remboursement avance de frais

Le Maire informe qu'il a fait l'avance de l'achat de recommandé pour un montant de 23,40€
Le Conseil donne son accord pour le remboursement.

7. Renouvellement Association Foncière

Les propriétaires suivants sont proposés à la désignation de la Chambre de l'Agriculture :

Monsieur LESAINTE Aurélien
Monsieur BARRE James
Monsieur HERRISSANT Etienne
Monsieur BALOURDET Olivier

Il est proposé de désigner les propriétaires suivants :

Monsieur APPERT Jérémy
Monsieur LAURENT Alain
Monsieur DROUIN François
Monsieur LALLEMENT Francis

Le Conseil donne son accord.

8. Rénovation mur du cimetière

Suite au sinistre de novembre dernier, l'assurance propose une quittance définitive pour un montant de 5 136,00€. Le Conseil donne son accord.

9. Rénovation église, chapeau et joints

Le Maire informe le Conseil que le chapeau du mur du cimetière et le pilier de la porte de la sacristie sont endommagés. Il propose de faire intervenir l'entreprise mandatée pour la rénovation du mur suite au sinistre. L'entreprise Bâtiment Associé a présentés un devis 19 850,00€ HT soit 23 820,00€ TTC. Le Conseil donne son accord.

10. Amortissement travaux

Le Maire présente les tableaux d'amortissements suivants :

Travaux rue de Beaumont

Montant des travaux: 10 778,74€

Durée d'amortissement: 5 ans

Amortissements variable 1ère année 2 778,74€ les années suivantes 2 000,00€

exercices	base d'amortissement	annuité d'amortissement	Reste à amortir
2021	10 778,74 €	2 778,74 €	8 000,00 €
2022	8 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €
2023	6 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €
2024	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
2025	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €

Travaux rue Fosse Oudin

Montant des travaux : 22 541,54€

Durée d'amortissement : 10 ans

Amortissements variables 1ère année 2 741,54€ les années suivantes 2 200,00€

exercices	base d'amortissement	annuité d'amortissement	Reste à amortir
2021	22 541,54 €	2 741,54 €	19 800,00 €
2022	19 800,00 €	2 200,00 €	17 600,00 €
2023	17 600,00 €	2 200,00 €	15 400,00 €
2024	15 400,00 €	2 200,00 €	13 200,00 €
2025	13 200,00 €	2 200,00 €	11 000,00 €
2026	11 000,00 €	2 200,00 €	8 800,00 €
2027	8 800,00 €	2 200,00 €	6 600,00 €

2028	6 600,00 €	2 200,00 €	4 400,00 €
2029	4 400,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
2030	2 200,00 €	2 200,00 €	0,00 €

Travaux ruelle Georges

Montant des travaux : 4 873,98€

Durée d'amortissement : 4 ans

Amortissements variables 1ère année 1 873,98€ les années suivantes 1 000,00€

exercices	base d'amortissement	annuité d'amortissement	Reste à amortir
2021	4 873,98 €	1 873,98 €	3 000,00 €
2022	3 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
2023	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
2024	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €

Le Conseil Donne son accord.

11. Commission cimetièrè

Il est proposé de créer une commission cimetièrè pour mener à bien le projet de reprise de concession. Le Conseil donne son accord et nomme les personnes suivantes :

Madame DROUIN Françoise

Madame VINCENT Denise

Madame DUCROS Nathalie

Madame SAUFFRIGNON DELUDET Catherine

12. PULi

Le Maire présente les documents d'information sur le PLUi proposé par la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole. Des réunions d'informations vont être organisées., un site internet va être mis à disposition de la population.

13. Sécurisation

Le Maire informe le Conseil que le projet de sécurisation rue de Châlons à l'entrée du village coté Chepy pose des problèmes de réalisation et s'avère très couteux. Il est proposé de créer une écluse. Le Conseil donne son accord.

14. Villes et Village Fleuris

Le passage du jury est prévu le jeudi 1^{er} juillet. Le dossier qui sera remis au jury est présenté au Conseil.

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

E HERISSANT